

femmes d'ici

M'Il HW Wil i!) no 1



PRIX AZILDA MARCHAND

Sommaire

Editorial:			
Lise Raquette	3	Que sont-elles devenues?	7
		Eliane St-Cyr	
Billet:			
Eliane Saint-Cyr	4	Le Prix Marchand	9
		Christine Marion	
Bouquin:			
Louise Picard-Pilon Françoise Lehouillier	4	Colloque National: Moi [travaille... à la maison	10
		Eliane Saint-Cyr	
Nouvelles de l'Association			
Lise Girard	5		
Un peu de tout:			
Thérèse Nadeau	5	Les conserves	12
		Pierrette Lavallée	
En vrac			
Françoise Lehouillier	6	Le recrutement un défi	15
		Louise Castonguay Poulin	
Les petites nouvelles	7		
		Les élections municipales	16
		Bernadette Audet	
Les régions se racontent			
Ginette Jasmin	8		
Courrier:	19	Une retraite dorée	18
		Lucille Dugas Poirier	

EQUIPE DE RÉDACTION

rédactrice en chef
 Louise Picard-Pilon
 rédactrices
 Eliane St-Cyr
 Thérèse Nadeau
 Françoise Lehouillier
 Luce Ranger-Poisson
 secrétaire-coordonnatrice
 Huguette Dalpé
 COLLABORATRICES
 Lise Paquette
 Lise Girard
 Ginette Jasmiû
 Christine Marion
 Pierrette Lavallée
 Louise Castonguay Poulin
 Bernadette Audet
 Lucille Dugas Poirier
 page couverture
 Photo d'Azilda Warchand
 photos
 Phototnaje
 Pierre Lawallée
 illustrations
 Yves Thériault
 RESPONSABLE DU TIRAGE
 Lise Gratton
 SERVICE DES ABONNEMENTS
 Elizabeth St-Oyrs
 Abonnement
 1 an (10 numéros) \$10.00
 Dépôt légal
 Bibliothèque nationale à Ottawa
 Bibliothèque nationale du Québec
 ISSN 0705-3851
 Courrier de deuxième classe
 Enregistrement no 2771
 Imprimé aux ateliers de
 l'Imprimerie de la Rive Sud itée
 publication de
 l'Association Féminine d'Éducation
 et d'Action Sociale
 180 est, Dorchester, Suite 200
 Montréal, Québec
 H2X 1N6
 Tél.: 888-1813

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

La reproduction des articles, photos ou illustrations publiés dans la revue est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

SUGGESTIONS POUR LE PROGRAMME DES SUJETS D'ÉTUDES 85-86

Et oui! nous en sommes déjà là! C'est que la consultation de tous les membres, puis la compilation de toutes ces bonnes idées, demandent beaucoup de préparation.

Cette année, la commission de recherche provinciale cède la place au comité des sujets d'études. C'est ce comité qui s'occupera désormais des suggestions pour les sujets d'études mensuels. Quoi de plus logique? C'est lui qui a la responsabilité de les mettre sur pied ensuite.

Nous vous invitons donc à soumettre une suggestion de sujets d'études en tenant compte, bien entendu, des quatre priorités AFEAS, soit: santé, économie, formation, implication sociale. Nous vous demandons aussi de nous suggérer une idée pour le programme artisanat et culture, en tenant compte des quatre préoccupations retenues: économie, artisanat, techniques ménagères et consommation.

COUPON-RÉPONSE

Sujet proposé: (comité des sujets d'études)

Pourquoi ce sujet est-il proposé?

Sujet proposé: (comité artisanat et culture)

Pouquoi ce sujet est-il proposé?

Nous prions chaque membre de compléter ce coupon-réponse et de le remettre à la responsable du cercle à la réunion mensuelle de septembre ou octobre.



LA RANÇON DE LA GLOIRE!

Par Lise Raquette

Livres blancs, livres verts... politiques familiale et fiscale... révision du code du travail, des régimes de pension... sommets, colloques, symposiums... appuis, concertations, consultations, audiences... Un vocabulaire qui fait maintenant partie de notre quotidien à l'AFEAS.

Autant dans les régions qu'au secrétariat provincial, il ne se passe pas une journée sans qu'une ou des invitations ne nous parviennent pour appuyer, participer, étudier, prendre position.

Merveilleux, direz-vous, cela prouve la crédibilité de l'AFEAS. Dangereux, diront d'autres, le risque d'éparpillement est grand: «qui trop embrasse, mal étreint». Essoufflant, diront les dirigeantes, d'une voix unanime. La réalité, c'est que c'est à la fois merveilleux, dangereux et essoufflant.

Il est merveilleux, en effet, de constater que l'AFEAS occupe une place importante lors d'échanges entre groupes régionaux, provinciaux et nationaux, lors de commissions parlementaires, d'audiences, de consultations.

Partie, il faut bien l'avouer, d'une réputation de «placotage de femmes autour d'un tricot ou d'un métier à tisser», l'AFEAS a changé progressivement son image jusqu'à être invitée à siéger à des conférences socio-économiques, auprès d'intervenants(tes) de divers milieux, tant politiques que sociaux et économiques.

Ça ne s'est pas fait subitement, il va sans dire, et il y a encore à faire. Notre discours est toutefois plus écouté, plus recherché et il se compare avantageusement à bien d'autres. Le «placotage» est devenu consultation, échange, opinion, recherche de solution. Aurait-on enfin compris que la réflexion peut être aussi sérieuse, aussi articulée, aussi profonde un tricot à la main ou auprès d'un métier à tisser qu'avec une ligne à pêche ou un bâton de golf?

Il nous faut toutefois être vigilantes. Le danger d'éparpillement est évident, et aussi celui d'être utilisées comme groupe de pression pour tout et pour rien. Mais souvent, nous n'avons pas tellement le choix. Nous avons,

bien sûr, une priorité: la condition féminine. Mais en y regardant bien, tout touche la condition féminine... ou presque. Pouvons-nous, comme femmes, laisser passer le projet de politique familiale sans dire notre mot? Comme femme et travailleuse au foyer, laisserons-nous les autres, majoritairement les hommes, décider de la politique sur la fiscalité, des changements aux régimes de pension et au code du travail, de la place de la femme dans l'Église?

Nous avons voulu avoir droit de parole, nous avons souhaité être consultées, écoutées. Nous voulons en plus être considérées comme personnes à part entière, comme individus autonomes et responsables. Le prix à payer, c'est d'assumer les responsabilités qui en découlent. L'autonomie n'est pas un cadeau que l'on nous donne ou que l'on gagne. Si nous voulons vraiment être partie prenante lors des prises de décisions, si nous voulons vraiment que nos recommandations soient retenues, il faut qu'elles soient appuyées sur des bases solides: la recherche, l'étude, la consultation, etc... sans quoi toute action risque de s'écrouler.

Ça peut paraître essoufflant, ça l'est parfois. Surtout si toutes les membres se fient sur une poignée de dirigeantes pour tout faire. Il est facile, lors des congrès de dire nous voulons... nous demandons... nous exigeons... et d'attendre de voir dans les journaux si nous l'avons eu. Il est plus difficile de défendre nos positions, de négocier avec les différentes instances gouvernementales. C'est le travail des dirigeantes, il est vrai, mais pour une partie seulement. C'est aussi le travail de chacune par les réponses à des questionnaires, la participation active aux consultations, l'implication dans des dossiers spécifiques, les représentations aux niveaux local, régional et provincial.

Chacune, nous avons quelque chose à faire pour préserver et accroître notre crédibilité, à tous les niveaux. Nous nous devons d'aller au delà des mots et de nous considérer d'abord nous-même comme personne à part entière, capable de se faire une opinion, de l'exprimer, de participer aux décisions et d'en assumer les conséquences.

C'est l'envers de la médaille, c'est la rançon de la gloire!

LA BOUTE VERTUE

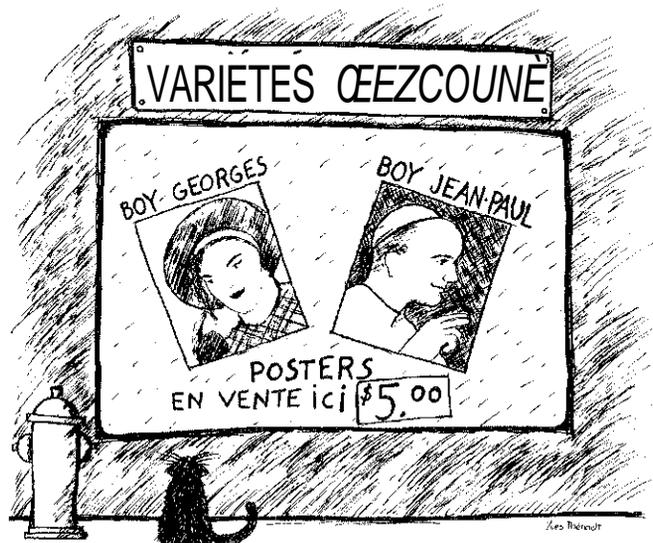
Par Eliane Saint-Cyr

On nous avait dit que ce serait la visite du représentant du Christ. La foule attendait une star comme elle a attendu Boy George ou les Beatles. Une espèce de magicien qui ferait, pour la galerie, au moins quelques miracles, sans quoi ça ne valait pas le déplacement. Les journaux n'ont-ils pas annoncé que même la papemobile guérissait du rhumatisme et sevrerait de l'envie de «sacrer». La vertu se communique à la mécanique. Mais, au fait, il y a longtemps que nous avons échangé le sens du religieux pour le show dans les estrades!

On nous avait dit que ce serait la rencontre avec l'homme de la paix. La seule annonce de son passage a déchaîné un vent d'intolérance. Des menaces ont été proférées. Les journaux ont reçu et reproduit des lettres haineuses. Des protestations ont fusé de partout. Dans la crainte que ne se reproduise la folie de mai, à Rome, la police est sur les dents. Mais, au fait, quand la paix a-t-elle attiré la paix?

On nous avait dit que ce serait l'occasion unique de «célébrer notre foi». Et tout de suite, la phrase à peine finie, ça été la grande quête: il fallait entasser des millions. Puis la dance des gadgets s'est mise à tourner. Le bazar du bric-à-brac a ouvert ses portes: statues, foulards, cuillers, porte-clés, jeux de cartes, bonbons, parapluies, macarons, tuiles de plancher, médailles, cravates, T-shirts, assiettes, bougies. Sans oublier la fameuse rosé, naturelle et artificielle. Mais, au fait, nous devons célébrer notre foi en quel Dieu?

On nous avait dit que ce serait le moment de prendre conscience de ce que nous sommes comme peuple de Dieu. Se sont avancés des monseigneurs, des curés nombreux, des hommes importants, des Chevaliers de Colomb doublés de rouge. Nous avons cherché les femmes, elles étaient restées dans les coulisses. La seule dont on a parlé, dont on a dit le nom tout haut, a passé sa vie dans la cuisine. Mais, au fait, c'est comme dans la Bible, le peuple de Dieu ne compte que des hommes!



LE PAPA POLONAIS

Par Françoise Lehouillier

Un sujet d'actualité en ce mois de septembre! Tout le monde parle de sa venue au pays. Quelques-uns cherchent à en savoir davantage sur sa jeunesse et sur son vécu.

Novalis a publié un livre de poche qui brosse un portrait de Karol Wojtyla. L'auteur, Guy Marchessault, parle de lui comme poète, acteur, sportif, philosophe et théologien. Il raconte les diverses étapes de la vie de ce phénomène polonais de 64 ans qui à 58 ans devenait pape. Il cite une vingtaine de ses textes les plus importants. Il répond également à des questions que se posent les gens sur la Papauté et sur l'Église. De nombreuses photos agrémentent la lecture.

«Le Pape chez nous» se lit comme un roman!

Guy Marchessault, Le Pape chez nous. Éditions Novalis, 1984, 160 pages, 2,50\$

QUAND UN ANNAIRE DEVIENT

Par Louise Picard-Pilon

Un médecin français a mené durant trois ans une enquête dans les hôpitaux et les centres de désintoxication. Les résultats sont colligés dans ce livre. L'alcoolisme des jeunes n'est pas en perte de vitesse, loin de là. Notre crainte des différentes drogues nous a fait négliger ce problème depuis quelques années.

Suite à la page 19

jocus

les spécialistes des bons jouets

JOUEZ GAGNANTS

**Vous connaissez les enfants,
Vous avez le sens
de l'organisation,
Vous désirez une occupation
intéressante
et bien rémunérée...**

**JOCUS vous offre
la possibilité de devenir
conseiller(ère) en jouets.**

Information :

5061, Fullum
Montréal, Qc H2H 2K3 1-514-527-8221

Nouvelles de l'association

Par Lise Girard

PRIX DE RECRUTEMENT

Cette année, le concours de recrutement organisé par le palier provincial a été modifié. Nous distribuerons une somme totale de 650\$ parmi les cercles AFEAS qui, au 31 décembre 1984, auront augmenté leurs effectifs-membres comparativement à l'an dernier (il s'agit ici des membres enregistrés au siège social de l'AFEAS). Nous attribuerons 13 prix de 50\$ chacun, soit un prix par région. Le tirage des cercles gagnants s'effectuera lors de la réunion du conseil d'administration provincial de janvier 1985. Bonne chance!

COMMISSION CHÂTILLON

L'AFEAS participera aux travaux de cette commission formée par le gouvernement provincial. Il s'agit de la commission consultative sur le travail et la révision du Code du travail. Cette commission:

- dirige des recherches;
- recueille des avis des personnes et des groupes en tenant des audiences;
- dresse un bilan de la situation;

- élabore des propositions d'action concrètes;
- identifie les consensus établis entre les partenaires sociaux réunis en conférence;
- produit au gouvernement des recommandations destinées à favoriser des relations de travail harmonieuses, une organisation du travail productive et une implication valorisante des travailleuses(eurs) dans leur entreprise, particulièrement dans le secteur privé. Lise Raquette, Louise Joly et Luce Poisson participaient, en juin dernier, à la première conférence organisée par la commission à Québec. L'AFEAS y défend surtout ses positions concernant les travailleuses au foyer, les femmes collaboratrices et le travail à temps partiel. Deux autres organismes de femmes, la Fédération des Femmes du Québec et le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail participent également aux travaux de la commission.

ARMEMENT NUCLÉAIRE

L'AFEAS a donné son appui au projet de loi 194 (provincial) ayant pour but d'interdire tout armement nucléaire sur le domaine public québécois et d'interdire au gouvernement de participer à la production d'armes nucléaires.

Un peu de tout

Par Thérèse IMadeau

Les tomates se multiplient sur vos plants. Vous en avez mangé nature, en salade, en aspic, en soupe... Il en reste? Voici une recette de marinade. Durant la saison froide, elle sera délicieuse à déguster avec vos plats favoris.

10 livres de tomates mûres
6 oignons hachés
7 pommes coupées en petits morceaux
2 tasses de céleri coupé en dés
3 1/2 tasses de vinaigre
2 1/2 tasses de sucre
3 bâtons cannelle
4 c. à soupe d'épices à marinades
3 c. à soupe de sel

Laver, blanchir et peler les tomates. Couper en morceaux. Dans une grande marmite, mettre les tomates, les oignons, le céleri, les pommes et le sel; mélanger. Amener à l'ébullition et laissez mijoter jusqu'à ce que les légumes commencent à ramollir, environ 30 minutes. Ajouter le sucre, la cannelle et les épices à marinades, ces dernières doivent être enfermées dans un petit sac de coton. Ramener à ébullition pour 30 minutes. Ajouter le vinaigre, réduire le feu et laisser mijoter 2 heures, en remuant de temps en temps. Empoter. (Cuire à découvert)

Le persil a le don de parfumer agréablement l'haleine; garnissez-en donc tout plat qui contient des oignons crus ou de l'ail.

La tâche sera plus facile et beaucoup plus rapide si vous utilisez une paire de ciseaux pour hacher le persil.

Puisque la décoration extérieure est le sujet d'étude du comité artisanat et culture du mois d'avril 1985, c'est la meilleure époque de l'année pour créer ou modifier votre jardin de rocaille.

C'est le moment aussi de commencer la plantation des conifères car ils ont besoin de refaire racines avant l'hiver. De même pour les plantes à feuillages persistants.

Référence: L'almanach de Benoît le jardinier.

Par Françoise Lehouillier

SEPTEMBRE: CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES ENFANTS MALTRAITÉS

Sous le patronage du Comité de protection de la jeunesse, du 16 au 19 septembre, se tient à Montréal un Congrès international sur le problème des enfants maltraités et négligés. Le thème: «La prévention vue comme une responsabilité collective». Ce problème que constituent les mauvais traitements dont sont victimes les enfants se vit à l'échelle mondiale et va en grandissant.

Aux États-Unis, on estime à un million par année le nombre d'enfants qui se font brutaliser par ceux qui en ont la charge et à quelques 2 000 ceux qui meurent des blessures infligées. Selon les rapports d'enquêtes américains, ce n'est pas seulement le nombre de victimes de mauvais traitements et d'abus sexuels qui augmente mais aussi la gravité des cas. Actuellement, le Canada ne peut fournir de statistiques: les calculs étant faits par les provinces et les formules prévues à cette fin n'étant pas encore uniformisées. Cependant, on sait que cette forme de violence existe bel et bien chez nous aussi.

Plus de deux mille délégués représentant une cinquantaine de pays sont attendus au Congrès.

Communiqué, Santé et Bien-Être social, Canada, 14 mars 1984.

QUOI FAIRE DEVANT LES CONFIDENCES D'UN ENFANT VICTIMÉ D'ABUS SEXUELS.

Le Bulletin du Centre National d'information sur la violence dans la famille publie quelques conseils à suivre lorsqu'un enfant vous confie qu'il a été victime d'abus sexuels:

- 1) faire comprendre à l'enfant que vous croyez ce qu'il raconte;
- 2) essayer d'obtenir le plus de détails possibles afin d'avoir un compte-rendu exact des faits;
- 3) expliquer à l'enfant qu'il n'a pas à se sentir coupable ou responsable de ce qui est arrivé;
- 4) indiquer clairement votre intention de voir à ce que cette situation ne se reproduise plus;
- 5) avertir immédiatement une agence d'aide à l'enfance, un médecin ou la police.

Vis-à-vis, vol. 2 numéro 1, Hiver 1984.

LE «BOOM» DU 3^e ÂGE

En 1901, un Canadien sur vingt était âgé de 65 ans ou plus. À l'heure actuelle, un Canadien sur dix est une personne âgée. Dans 50 ans, un personne sur cinq aura 65 ans ou plus. Le rythme de croissance de la population âgée s'accélère depuis vingt ans alors que le rythme ralentit dans la population en général.

Rapport du Conseil national du bien-être social sur les revenus des personnes âgées, février 1984.

PLACE À LA JEUNESSE!

1985 mettra sur la sellette l'Année Internationale de la Jeunesse, parrainée par les Nations Unies. Une année de réflexion et de sensibilisation sur ce que vivent les jeunes: leurs besoins, leurs droits... Trouvera-t-on la solution aux problèmes des jeunes chômeurs, des sans-emplois? Croire qu'une année internationale de la jeunesse va guérir les «bobos» sociaux des jeunes frôle le rêve en couleurs! Mais, tout au long de cette année, on proposera des solutions sous forme de recommandations. Qu'en fera-t-on par la suite?

En effet, qu'est-il advenu des autres années internationales? En 1979, c'était l'Année Internationale de l'Enfant: qu'est-ce que les gouvernements ont changé?

Madame Monique Begin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a laissé savoir que son ministère a mis sur pied un secrétariat pour faire le point sur les progrès réalisés depuis l'AIE. Les recommandations qui en ont découlé prônaient les droits, les intérêts et le bien-être des enfants. 60% de celles-ci portaient sur des politiques et des programmes fédéraux. Nous saurons bientôt où tout ça est rendu...

Communiqué, Santé et Bien-être social Canada, 29 mars 1984.

LE SEXISME EN PUBLICITÉ D'EXPRESSION FRANÇAISE DIMINUE

Selon un rapport du Comité consultatif sur les stéréotypes sexistes pour la publicité francophone, 25 messages publicitaires ont fait l'objet de plaintes par 77 personnes en 1983, comparativement à 125 messages en 1982.

OCS Nouvelles, vol. 14, numéro 3, 9 avril 1984

-LE DÉPANEUR COMMUNICATION-QUÉBEC-

Vous cherchez des renseignements sur une loi, un programme ou un service gouvernemental? Vous ne savez pas à quel ministère vous adresser? Ça vous paraît compliqué? Communication-Québec est le dépanneur en information gouvernementale. Renseignements, référence à la bonne personne qui prendra en main votre problème et vous répondra, étalage de publications gratuites et de formulaires; voilà autant de services disponibles à ce dépanneur.

Dépliant Communication-Québec

L'ÉGALITÉ DANS LES CUISINES

Aux Pays-Bas, la carrière de «chef-coq» est peu accessible aux femmes. Dans les restaurants, on préfère des hommes. L'an dernier, les cours de cuisine n'acceptaient que 77 filles sur 1 600 élèves.

Pour changer cette situation, le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi a décidé d'augmenter les subsides accordés aux propriétaires de restaurants qui prennent une femme en apprentissage.

Droits et Libertés, vol. 7, no 2, février 1984

QUE SONT-ELLES DEVENUES?

Par Eliane Saint-Cyr

Ginette Voyer Gagnon

conseillère (1978-80)
vice-présidente (1980-81)



Depuis ses adieux à l'exécutif en 1981, Ginette Voyer a concentré ses efforts à mettre sur pied le Centre Emersion. Elle en est la coordinatrice.

Ce centre, au service des femmes de la Côte-Nord, a pour but d'aider celles qui veulent intégrer le marché du travail. Le Centre offre un programme de formation, l'élaboration de plans de carrière et apporte cer-

taines pistes de placement. Originalité: on essaie que le plus grand nombre possible de femmes occupent des emplois traditionnellement détenus par des hommes. Le Centre fait de la sensibilisation auprès des employeurs et de la population en général sur les possibilités et les capacités des femmes de bien accomplir le travail qui leur est confié.

Ginette Voyer, à travers ses autres activités, prépare une maîtrise en andragogie.

Moguette Perreault

vice-présidente (1975-1977)



Muguette Perreault avait, à l'AFEAS, la réputation d'une femme enthousiaste qui sait se «retourner vite» et qui peut mener plusieurs dossiers de front. Pourquoi aurait-elle changé? Depuis 1977, Muguette s'est intéressée aux loisirs de sa région. Elle a été membre du Conseil Régional des Loisirs de Lanaudière, présidente du Festival socio-culturel de Lanaudière (1978), de la Société des Festivals Populaires du Québec (1977-1980) et vice-présidente de la Fête Nationale du Québec, toujours dans sa région. Cet intérêt pour les loisirs et les festivals lui permet de séjourner en France et en Belgique, à quelques reprises. Voilà pour les activités bénévoles.

Sur le plan professionnel, Muguette Perreault fit ses premières armes comme coordinatrice du Festival des Sucres de St-Jean-de-Matha puis elle assume la coordination des programmes d'animation au Pavillon du Québec à Terre des Hommes (1978-82).

Actuellement, Muguette est à la fois agente d'information à la Société des Festivals Populaires du Québec et conseillère en voyage pour l'agence Club-Voyage. Mais sa principale préoccupation va à sa fonction de maire de St-Jean-de-Matha et à sa responsabilité à la M.B.C. de la Matawinie.

LES PETITES NOUVELLES... LES PETITES NOUVELLES... LES PETITES NOUVELLES... LES PETITES NOUVELLES

As-tu le goût de connaître, de jaser, d'échanger avec une amie d'un cercle de l'AFEAS au Québec.

Le Cercle de St-Gabriel-Laferrant de Sorel de la région Richelieu-Yamaska, t'offre l'occasion de le faire par correspondance.

Voici comment procéder:

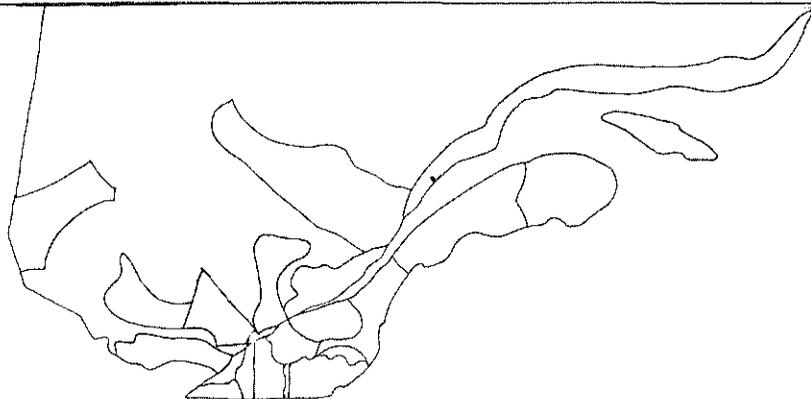
1. - Tu choisis dans quelle région tu aimerais avoir une correspondante.
 - Tu décris les affinités que tu recherches chez elle,
 - Tu te décris (âge, goûts, famille, etc.)

2. - Tu écris une première lettre que nous enverrons à ta correspondante.
3. - Tu inclus une enveloppe affranchie et adressée à ton nom.
4. - Tu fais parvenir le tout au Cercle de l'AFEAS de St-Gabriel-Laferrant, Casier Postal 1071, Sorel, J3P 7L4

Nous te souhaitons beaucoup de joie à découvrir cette nouvelle amie d'un autre coin du Québec et sa région, A bientôt!

Comité de «l'AFEAS dans une Lettre»

Les régions se racontent



Par Ginette Jasmin *

Notre région est située assez près de Montréal. Mascouche, par exemple, est à moins d'une demi-heure de route pour être en «ville». Par contre, si on pense au cercle de St-Zénon, qui se trouve à l'autre extrémité... c'est tout un voyage!

Avec nos 38 cercles, divisés en dix secteurs, nous nous retrouvons avec un peu plus de 2 600 membres. Nos effectifs ont un peu diminués et notre objectif n'a pas été atteint cette année, mais n'est-ce pas la qualité qui compte?

Lorsqu'il s'agit de se faire des fonds, nos cercles inventent des moyens des plus divers: Ste-Thérèse a servi un super brunch... St-Lin a présenté une pièce de théâtre... Ste-Julienne et St-Pierre ont publié leur livre de recettes... Mascouche et Mascouche Heights ont vendu des macarons... sans compter les parades de mode, les expositions, les parties de cartes, les soirées dansantes, les tirages de pièces artisanales. Ces réalisations sont souvent le fruit d'un travail communautaire où chacune y met talent, compétence, temps et expérience.

Et que dire de ces projets d'envergure qui nous montrent à quel point les femmes de chez nous sont capables! St-Alphonse a fondé sa garderie et tout va pour le mieux. Le nombre d'enfants inscrits a déjà doublé... St-Roch de l'Achigan et St-Liguori ont animé un inoubliable «Dimanche AFEAS» en leur paroisse respective. Quoi de mieux pour recruter de nouvelles membres! St-Lin a recueilli 4 079\$ lors du Téléthon de la

Paralysie Cérébrale en organisant un gigantesque Desserthon. Et ce qui est le plus drôle dans tout ça, c'est que la coordonnatrice du projet, qui n'était pas membre AFEAS à ce moment-là, a décidé de s'embarquer à plein après l'expérience et a payé sa cotisation. Le même fait s'est reproduit à St-Alphonse où une conférencière invitée a tellement aimé la réunion qu'elle a décidé de devenir membre AFEAS.

Sur le plan individuel, les «femmes d'ici» s'impliquent socialement de plus en plus. On compte plusieurs conseillères municipales, marguillères, présidentes d'organismes, membres de comités d'école, de liturgie.

Nous sommes très fières aussi de compter parmi les nôtres, Muguette Perreault, qui fut vice-présidente provinciale, et qui est maintenant maire de St-Jean-de-Matha. Il y a aussi Marie-Ange Sylvestre, notre ex-présidente régionale, qui est maintenant conseillère à l'Exécutif provincial. Et cette année, Janine Longval, qui se retrouve adjointe au comité provincial d'action sociale. C'est grâce à des femmes comme elles que nous osons essayer et nous impliquons davantage.

Chez nous, le 8 mars, ça se fête en grand! Ça a commencé par des balbutiements il y a quelques années... Et maintenant presque chaque cercle organise sa journée pour toutes les femmes de son coin.

Des activités des plus diversifiées y sont présentées: repas communautaire, pièces de théâtre, films,

discussions en ateliers, soirées d'amatrices, inter-cercle...

Cette année, au niveau régional, l'AFEAS collaborait avec les autres organismes féminins de Juliette, à l'organisation d'une super fête pour toutes les femmes de la région. Ce fut une belle réussite.

Une grande fierté pour nous cette année... c'est «Tour-Elle», notre bulletin régional. Nous avons retroussé nos manches pour essayer de le renouveler. Une session donnée par l'Association sur le média écrit arriva juste au bon moment. Il a fallu aussi motiver les cercles à envoyer des articles. Nos efforts furent couronnés de succès. Tour-Elle est devenu très en demande et nous projetons de l'imprimer en plus grand nombre l'an prochain pour répondre à la demande sans cesse croissante. Tour-Elle, c'est le lien par excellence entre nos cercles et il devient de plus en plus le reflet de la région. Quoi de plus stimulant!

Cette année, on peut dire que toutes les énergies ont été canalisées pour le projet «Travailleuses au foyer». Notre coordonnatrice, Claudette Perrin, faisait partie de la région de La Mauricie. Ce qui ne nous a nullement empêchées de réussir dans toutes nos démarches. La journée d'étude régionale de février fut entièrement consacrée à ce projet. Notre objectif: motiver les femmes à rencontrer un organisme. Il fut atteint sans difficulté. La journée même, plusieurs réservèrent le diaporama, les acétates
Suite à la page 19

LE PRIX AZILDA MARCHAND

Le congrès provincial 1984 a été une source de joie pour nous car le comité provincial a réussi à réunir les différents cercles pour nous encourager et nous aider à faire un projet sur lequel nous travaillons depuis plus d'un an. Le Prix Azilda Marchand, un concours offert par l'AFEAS pour les femmes de la région de la capitale. Mais pourquoi un tel concours? Et que veut-il accomplir? C'est avec fierté que nous vous le présentons.

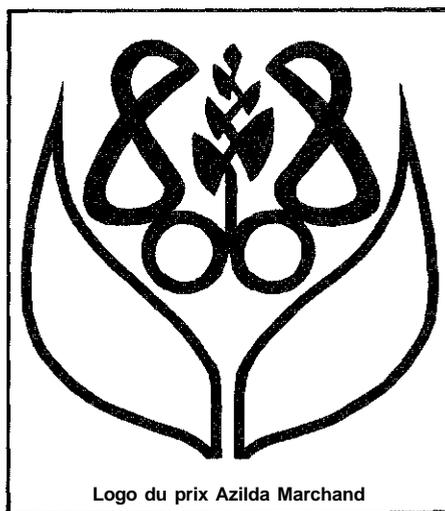
Par Christine Marion *

Depuis quelques années, lors des journées d'étude provinciales, et aussi lors de l'analyse des rapports d'action sociale des cercles et des régions, des lacunes sont apparues. Loin de nous l'idée de dire qu'il ne se fait pas d'action sociale dans les cercles! Bien au contraire! Cependant, nous le savons toutes, notre association en est une d'éducation et d'action sociale et lors d'analyses objectives, force nous est de reconnaître qu'il ne se fait pas assez d'action sociale. De plus, la majorité des actions posées ne touchent pas la condition féminine. Or, faut-il le rappeler, nous sommes l'Association *féminine* d'éducation et à l'action sociale. Il nous semblait donc logique d'orienter nos actions futures vers la condition féminine.

Mais comment encourager nos cercles dans cette voie? Comment leur donner le goût de faire ces actions? Après mûres réflexions, nous avons décidé qu'un concours portant sur les actions sociales touchant la condition féminine serait un stimulant idéal.

Un concours avec des règlements précis donne une base pour orienter un choix d'action; les critères sont autant de pistes à suivre dans la démarche de l'action. La nature même du prix est un stimulant important car il accorde à un cercle ou à un groupe de cercles une reconnaissance tangible pour une action sociale réalisée et ayant eu un impact dans le milieu.

Nos objectifs étaient donc: 1) de promouvoir et de valoriser l'action sociale locale au sein de l'AFEAS; 2) de stimuler les cercles à faire de l'ac-



Logo du prix Azilda Marchand

France Malo

tion sociale; 3) de faire connaître à l'intérieur comme à l'extérieur, l'AFEAS comme un organisme d'action sociale. C'est ainsi qu'est né le «Prix Azilda Marchand».

Pour être admissible, un cercle doit: 1) soumettre son action au jury avant le 31 mai 1985; 2) l'action doit être réalisée au plus tard le 31 mai 1985; 3) l'action doit être réalisée par un cercle ou un groupe de cercles; 4) l'action doit être décrite; 5) l'action doit apporter des solutions à certains problèmes ou besoins se rapportant à la condition des femmes. Pour être sélectionnée, une action devra rencontrer tous ces critères.

D'ici peu, chaque cercle recevra une formulaire d'inscription au «Prix Azilda Marchand». Ce formulaire sera accompagné d'une lettre qui fournira de plus amples détails sur la façon de procéder pour participer au concours. Rappelez-vous qu'il s'agit d'un con-

cours et que pour participer, il faut s'inscrire.

Nous avons choisi de donner à notre concours le nom de «Prix Azilda Marchand» pour différentes raisons. D'abord, Madame Marchand est une figure bien connue à l'AFEAS. Alors qu'elle était responsable du comité de formation, elle a toujours orienté celui-ci dans le sens de formation à l'action. Elle voulait à l'AFEAS et ailleurs, regrouper les femmes de tous les milieux pour leur donner le droit et le pouvoir d'exprimer elles-mêmes leurs besoins par des résolutions et des mémoires. Pour Madame Marchand «l'action la plus importante est celle de contribuer à l'évolution des mentalités».

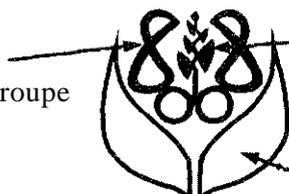
Mais que serait un concours sans prix? L'apothéose du «Prix Azilda Marchand» se vivra donc au congrès d'août 1985 alors que le cercle ou le groupe de cercles, dont l'action aura été primée, se verra remettre un prix de 200\$ ainsi qu'une assiette d'émal sur cuivre portant le logo du concours. Une mention sera aussi remise, accompagnée d'une bourse de 50\$. Le jury qui décidera des gagnants sera composé des membres du comité provincial d'action sociale.

Le concours «Azilda Marchand» est donc maintenant ouvert! Les membres du comité provincial d'action sociale espèrent avoir beaucoup de travail et beaucoup de difficultés à faire un choix entre toutes les très belles et très nombreuses actions que vous réaliserez!

* Adjointe au comité provincial d'action

DÉFINITION DU LOGO «PRIX AZILDA MARCHAND»

LE LAURIER représente le groupe de femmes en action



LA GERBE symbolise: - l'action porte ses fruits
- l'action répand dans le milieu

LES FLAMMES représentent dans le feu de l'action

colloque national



Les participants au colloque national ont discuté de la situation des travailleuses au foyer et de la reconnaissance de leur travail.

Par Eliane Saint-Cyr

Après avoir entendu Madame Lucie Pépin, présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, constater l'état d'injustice fait aux travailleuses au foyer, leur rappeler le pouvoir politique dont disposent les femmes — pouvoir trop souvent ignoré et mal employé — les participantes se sont dispersées dans les ateliers qui traitaient des thèmes suivants: valeur du travail au foyer, reconnaissance légale et financière, relations familiales, mesures sociales et gouvernementales et santé des femmes. Les discussions sérieuses et animées ont amené le choix des propositions que l'on retrouve plus bas.

La journée s'est terminée par l'exposé de Madame Francine McKenzie qui a passé en revue les différentes recommandations faites par le Conseil du statut de la femme dans le rapport

«Pour les Québécoises, égalité et indépendance». Elle a assuré l'assemblée que le Conseil saurait retenir et soutenir les propositions faites par les ateliers qui pourraient faire avancer le dossier et amener la reconnaissance du travail au foyer.

- Que les gouvernements accordent à la personne au foyer un statut légal de «travailleur/euse au foyer» et que le travail au foyer soit comptabilisé dans le produit national brut.
- Que l'AFEAS mette sur pied un comité destiné à analyser les composantes et enjeux du travail au foyer afin d'élaborer de meilleures stratégies d'action, et continue à rejoindre les femmes au foyer par

divers moyens tels que la diffusion du diaporama, en utilisant les différents médias afin que la société prenne conscience de cette réalité.

- Afin que soit reconnu le statut légal de la travailleuse au foyer, nous demandons à l'AFEAS de faire des pressions auprès des instances gouvernementales. La travailleuse au foyer est, soit celle qui y travaille à plein temps, soit celle qui assume la double tâche.
- Que toutes les travailleuses au foyer s'inscrivent au centre de main-d'oeuvre afin d'être reconnues dans la population active, afin de rendre plus justes les statistiques portant sur les travailleuses/eurs non salariés/es et que l'information sur tout le

dossier des travailleuses/eurs au foyer soit faite par divers moyens.

- Que le gouvernement accorde à la femme seule, cheffe de famille, le coût d'entretien et de garde de ses enfants pour un montant équivalent au coût de leur placement en foyer nourricier.

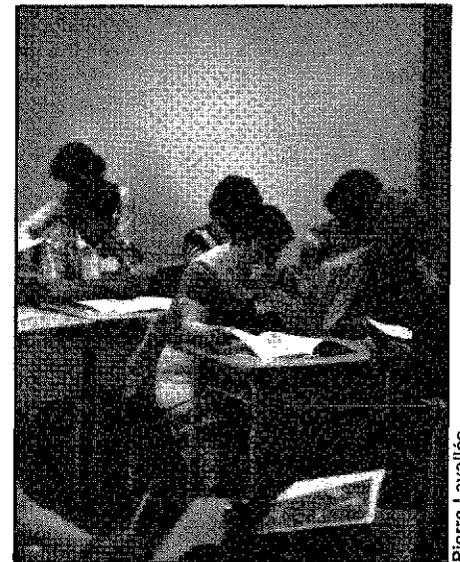
- Que les acquis expérimentiels du travail au foyer et du bénévolat soient reconnus pour fins d'études et pour l'intégration au marché du travail et que des représentantes d'associations féminines participent à l'élaboration des mécanismes d'évaluation de ces acquis.

sensibiliser la population sur une image plus valorisante du travail au foyer.

- Qu'une sensibilisation soit faite sur l'importance et les moyens de valorisation de soi dans la vie quotidienne.
- Que l'éducation soit déséxisée à la maison et à l'école.
- Que l'AFEAS réclame du C.S.F. l'élaboration d'une stratégie d'information sur la santé des femmes en concertation avec d'autres groupes de femmes.



Pierre Lavallée



Pierre Lavallée

- Que les travailleuses au foyer bénéficient de la reconnaissance d'acquis d'expérience pour les soins spécialisés qu'elles assument à la place des institutions publiques. Que ce travail soit rémunéré. (Elles auraient accès aux régimes de rentes public). Que les autres travailleuses au foyer participent aux régimes de rentes publics.
- Nous demandons que les prêts pour les études soient remboursables uniquement après que la femme ait été un an sur le marché du travail. Que pour les personnes seules ou en couple, les revenus d'aide sociale ou de pensions alimentaires ne soient pas diminués après l'obtention d'une bourse.
- Pour faciliter l'accès aux études pour les travailleuses au foyer qui ont des enfants, nous demandons l'extension du réseau de garderie et cela à un prix très réduit.
- Dans un souci d'autonomie pour les travailleuses au foyer, on demande le droit au R.R.Q., l'accès aux garderies, l'accès aux études en tant qu'individu.

- Que les gouvernements reconnaissent un statut légal aux travailleuses au foyer et révisent leurs systèmes fiscaux de façon à reconnaître les travailleuses au foyer comme personne à part entière et non comme personne à charge.
- Nous souhaitons que l'AFEAS définisse le statut de travailleuse au foyer avec les exigences de travail en vue de former une corporation de travailleuses au foyer.
- Qu'un salaire soit versé à toutes les travailleuses au foyer, selon le statut qui sera défini.

Associations féminines

- Que les femmes développent entre elles la solidarité, investissent le pouvoir afin d'accéder à l'égalité dans les droits, les responsabilités familiales et sociales et le partage des tâches.
- Que tous les intervenants de la société (gouvernements fédéral, provincial, municipaux, syndicats, médias, etc...) aient le mandat de

- Que les gouvernements accordent des budgets substantiels aux groupes de femmes qui travaillent à favoriser l'auto-santé des femmes et à démystifier le pouvoir médical, dans les domaines suivants: ressources alternatives et recherche.
- Que les femmes prennent en charge leur santé. Que le gouvernement reconnaisse les groupes de femmes comme étant initiateurs en politique de la santé. Qu'on permette une plus large implantation de ces groupes et que leurs nombres puissent siéger sur les conseils d'organismes de la santé.
- Qu'on permette le regroupement des femmes en groupes autonomes: ex.: syndicat.
- Qu'on reconnaisse aux femmes au foyer les mêmes avantages qu'aux travailleuses rémunérées: congé maternité, congé maladie, congé repos, vacances, assurances accidents de travail.

LES CONSERVES



Photomajie

Par Pierrette Lavallée

Les surplus de votre potager, conservés de diverses façons feront les délices de votre table tout au long des mois d'hiver. Vous serez fière de présenter vos confitures et vos marinades à votre famille, à vos amis. Votre alimentation y gagnera en qualité et en variété tout en vous permettant des économies appréciables.

Pour conserver aux fruits et légumes toute leur fraîcheur, nous avons le choix entre la conservation en chambre froide, la mise en conserve par stérilisation, par le sucre, le sel et le vinaigre ou encore par la congélation.

La conservation par le sucre vous permettra de convertir vos fruits frais en confitures, gelées, marmelades, pâtes de fruits ou de les conserver dans un sirop.

Bien que les confitures et gelées maison agrémentent un repas ou une collation et fournissent beaucoup d'énergie, il faut en limiter la consommation. Elles sont reconnues pour

leur forte teneur en calories et leur piètre apport en valeurs nutritives.

Les confitures sont faites de fruits entiers, coupés ou écrasés, bouillis avec du sucre jusqu'à consistance épaisse, tandis que les gelées sont préparées à partir du jus extrait de fruits cuits. Les gelées ne renferment aucune trace de pulpe de fruits. Une gelée réussie est translucide, suffisamment ferme pour garder sa forme tout en demeurant frémissante au toucher.

Les marmelades sont préparées à partir d'agrumes auxquels on peut ajouter d'autres fruits si on le désire. L'écorce de l'agrumes est tranchée ou émincée avant d'être ajoutée à la préparation.

Les confitures sans cuisson sont des fruits crus auxquels on a ajouté du sucre et de la pectine commerciale. Elles se conservent au réfrigérateur ou au congélateur.

Les gelées et confitures sans sucre sont à base de fruits additionnés d'un édulcorant (ex.: la saccharine, produit artificiel et non nutritif). Pour les épaissir on doit ajouter de la gélatine, de la pectine ou un mélange gélifiant. Ces préparations doivent être gardées au réfrigérateur pendant une période n'excédant pas 4 à 6 semaines.

La plupart des fruits qui s'emploient en confitures arrivent en même temps, à la période des vacances par sucoût. Pour remédier à cet inconvénient, il est possible de congeler ces fruits frais l'été et de les mettre en confitures, gelées ou marmelades, à temps plus opportun. Cette méthode permet, en plus, de se régaler de confitures sans cuisson tout au cours de l'année.

Presque tous les fruits se congèlent bien sans sucre. Pour les fruits qui ont tendance à s'affaisser en se décongelant, il y aurait avantage à les mesurer avant la congélation et à en indiquer la quantité sur le contenant, ce qui faciliterait leur emploi à une date ultérieure.

La brochure¹ 1753F, "Confitures, gelées et autres conserves maison" d'Agriculture Canada, (*) vous fournira tous les renseignements sur la mise en conserve, l'entreposage, etc. des fruits. Une quantité intéressante de recettes éprouvées, toutes plus alléchantes les unes que les autres, complètent la brochure.

Bien que faire des marinades soit relativement simple, leur réussite nécessite planification et organisation.

Le vinaigre joue un rôle important dans la fabrication des marinades. Il remplace l'acide produit par le processus de fermentation naturelle. Il faut suffisamment d'acide pour tuer les bactéries, les levures et les moisissures. Par ailleurs, il ne faut pas que le vinaigre contienne trop d'acide acétique, car les marinades seraient trop sûres.

Il existe sur le marché deux types de vinaigres blancs. Le premier qui contient 5% d'acide acétique est le "vinaigre blanc" que l'on trouve couramment dans le commerce. Il est employé dans toutes recettes contenant du "vinaigre".

Le second, "vinaigre à marinades", contient 7% d'acide acétique. Sa haute teneur en acide acétique conserve aux marinades toute leur con-

sistance croquante pendant des mois. Pour une marinade d'un goût plus piquant et plus aigre on emploiera ce dernier de préférence au "vinaigre blanc". **NE DILUEZ JAMAIS LE VINAIGRE** à moins que la recette ne le recommande. Pour obtenir un goût moins aigre, rajouter du sucre au vinaigre.

Il se vend d'autres types de vinaigres dont: le vinaigre de cidre fait à partir du jus de pomme, le vinaigre de vin fait à partir de raisins et le vinaigre de malt fait à partir d'orge maltée. Ces vinaigres laissent leur propre saveur et couleur aux marinades. Ils ne conviennent pas aux aliments de couleur claire comme les oignons et les poires ou aux marinades ayant une saveur particulière comme les cornichons à l'aneth.

Il y a également les vinaigres aromatisés qui sont des vinaigres blancs à saveur de cidre de pomme ou à saveur de vin.

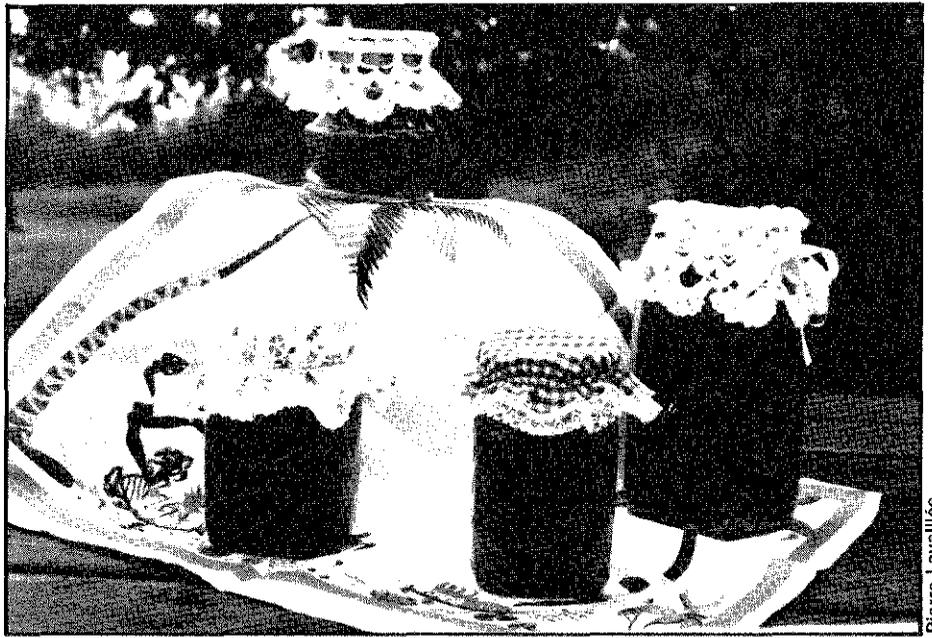
Un second ingrédient qui entre dans la fabrication des marinades est le sel. Il agit à la fois comme agent de conservation et comme assaisonnement. Il ne faut jamais modifier la quantité de sel dans une recette. Trop peu de sel donnera un cornichon dur et ratatiné. Seul le sel pur convient pour les marinades. Achetez celui qui porte l'étiquette "sel à marinades". Le sel de table fin a été traité avec des agents anti-agglutinants et donne une saumure brouillée. N'utilisez jamais du sel dont vous ne connaissez pas le degré de pureté.

Pour une meilleure saveur, employez toujours des épices fraîches. Les épices conservées trop longtemps perdent de leur piquant. Choisissez de préférence des épices non moulues car les épices moulues ou en poudre risquent de brouiller ou brunir le mélange à marinades. Placez les épices non moulues dans une pochette de coton à fromage et laissez assez d'espace pour assurer la circulation du vinaigre parmi les épices durant l'ébullition. Retirez la pochette au moment de remplir les bocaux.

On peut acheter des épices à marinades pré-mélangées. Il s'agit de mélanges de 4 à 16 épices souvent utilisées dans les marinades, notamment les poivrons rouges, la coriandre, les graines d'aneth et les feuilles de laurier hachées. Faites des essais avec des épices afin de trouver le mélange qui vous convient le mieux. Rappelez-vous cependant que si vous ajoutez trop d'épices ou si vous les faites bouillir trop longtemps avec le

vinaigre, vous risquez d'obtenir des marinades foncées et amères.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'eau joue un rôle déterminant dans la qualité de vos marinades. Utilisez de l'eau douce, car les minéraux dissouts dans l'eau dure peuvent foncer et ramollir les marinades. Si vous n'avez que de l'eau dure, faites-la bouillir pendant 15 minutes et laissez-la reposer, recouverte, durant 24 heures. S'il s'est formé de l'écume sur la surface, enlevez-la avec soin. Prenez l'eau à l'aide d'une louche en faisant bien attention de ne pas remuer les sédiments qui reposent au fond. Il



existe une autre solution, mais elle est beaucoup plus dispendieuse: utiliser de l'eau distillée en bouteille. Pour plus d'informations sur les "Marinades et relish", procurez-vous la brochure[^] 1742/F d'Agriculture Canada, (*).

La stérilisation est l'une des méthodes de conservation des aliments les plus répandues depuis 1810, date à laquelle Nicolas Appert la révèle dans son "Livre de tous les ménages, l'Art de conserver pendant plusieurs années toutes les substances animales et végétales".

Ce procédé consiste à chauffer les aliments à une température suffisamment élevée, ce qui a pour effet de détruire les organismes nuisibles et d'arrêter l'action des enzymes. La température et la durée de stérilisation varient selon l'aliment et sont très importantes, car des spores (une forme très résistante de bactérie)

peuvent survivre à la chaleur de stérilisation des légumes à moins qu'elle ne soit maintenue à une température assez élevée pour une période de temps suffisante.

Le poison mortel qui cause le botulisme est produit par une bactérie sporifère appelée "Bacille du botulisme". Elle survit à l'entreposage de légumes non acides et insuffisamment stérilisés, même si les contenants sont hermétiques. Par mesure de précaution, ne pas goûter aux légumes mis en conserve à domicile avant de les faire bouillir, à gros bouillons, pendant au moins 10 minutes tout en les recouvrant.

Détruisez tout aliment en conserve qui possède une apparence ou une odeur étrange; un aliment qui jaillit au moment d'ouvrir le contenant ou encore avec formation d'écume.

À cause du niveau élevé d'acidité naturelle des fruits et des tomates, le séjour dans l'eau bouillante suffit pour détruire les organismes nuisibles dans ces aliments. Cependant les autres légumes contenant peu d'acide requièrent une plus haute température pour la même opération, laquelle n'est atteinte que sous pression. Aussi, faut-il employer un cuiseur sous pression pour stériliser les légumes et bien suivre les recommandations du fabricant.

Si la mise en conserve des fruits et des légumes vous intéresse, demandez la brochure 1560/F d'Agriculture Canada, (*).

Bien que la congélation nécessite plus d'énergie électrique, elle permet de

bénéficier de beaucoup d'aliments saisonniers durant toute l'année. Presque tous les fruits et légumes peuvent être congelés.

Afin d'utiliser de façon maximale le congélateur, il faut le remplir. La température idéale est de -18°C; un degré plus élevé raccourcirait la durée d'entreposage; un degré plus bas entraînerait une demande plus grande d'énergie.

Si l'on veut congeler des fruits ou des légumes du jardin, il est recommandé de les placer au congélateur en petites quantités à la fois. Sauf quelques exceptions, tous les légumes doivent être blanchis avant la congélation. Il est important de respecter la durée de blanchiment propre à chaque légume et de refroidir immédiatement après le blanchiment, en plaçant sous l'eau froide courante. Égouttez bien les légumes refroidis avant d'emballer. La brochure[^] 892 d'Agriculture Canada (*), contient tout ce que vous devez savoir pour une congélation parfaitement réussie.

Règles générales

Toujours choisir des fruits ou légumes mûris à point et mettre en conserve le plutôt possible après la cueillette.

Bien nettoyer, laver et égoutter les fruits et légumes à conserver. Pour enlever le sable, soulever les légumes hors de l'eau plutôt que de faire égoutter l'eau. Un panier en broche est très utile pour ce travail. Éviter de prolonger le séjour dans l'eau.

Pour faire sortir les insectes qu'il peut y avoir dans le brocoli, les choux de Bruxelles ou les choux-fleurs, avant le blanchiment, immerger les légumes préparés durant 15 minutes dans 1 litre d'eau avec 25 ml de sel. Bien rincer.

Employer des ustensiles en aluminium, en acier inoxydable ou émaillés. Éviter le cuivre, le laiton, le fer ou le zinc. Ces métaux réagissent à l'acide et au sel et peuvent provoquer des réactions nocives.

Utiliser une grande marmite pour une longue cuisson ou une cuisson à forte ébullition.

Laver contenants et couvercles (verre ou métal) parfaitement dans de l'eau bouillante et égoutter ou les placer dans un lave-vaisselle. Garder les contenants chauds jusqu'à ce qu'ils soient utilisés.

Stériliser les bocaux et les couvercles de verre, destinés à contenir les confitures ou les marinades, selon une des méthodes suivantes:

Four: Placer les bocaux propres et les couvercles sur la grille du four. Chauffer 10 minutes à 100°C. Retirer du four juste au moment de servir.

Eau bouillante: Placer les bocaux propres à l'envers dans 4 à 5 cm d'eau. Recouvrir les couvercles d'eau. Amener l'eau à ébullition et laisser bouillir 15 minutes. Laisser dans l'eau chaude jusqu'au moment d'utiliser.

Lave vaisselle: Les bocaux et les couvercles de verre peuvent être

lavés, rincés et stérilisés dans le lave-vaisselle. Utiliser le cycle de lavage où la température de l'eau est la plus élevée.

Stériliser les bocaux pour la mise en conserve domestique avec couvercles de métal selon les instructions du fabricant. Faire bouillir 5 minutes les couvercles des bocaux d'usage commercial.

Pour remplir, placer les bocaux chauds, stérilisés sur une serviette ou sur une grille afin d'éviter les bris.

Utiliser la paraffine pour sceller les produits qui ont la consistance d'une confiture. Refroidir les bocaux 30 minutes avant de les sceller. Recouvrir le contenu d'une mince couche (environ 2mm) de paraffine chaude. Faire tourner le pot avec soin de sorte que la cire scelle tout le tour du rebord intérieur. Piquer les bulles d'air dans la paraffine. Lorsque la première couche est durcie, verser une seconde couche de cire en procédant de la même façon.

Entreposer les conserves dans un endroit sombre, frais et sec.

Entreposer au frais, c'est-à-dire au cellier ou en silo, les légumes suivants: les betteraves, carottes, céleris, choux, navets, oignons, panais, pommes de terre, courges, citrouilles et les rutabagas. Les pommes et les poires sont des fruits qui peuvent se conserver au frais.

* Brochures gratuites — Service des publications. Gouvernement du Canada, Ottawa. K1A0C7.

Suggestion cadeaux

Pour enjoliver un pot de confiture que vous offrirez en cadeau, confectionnez une charlotte de cotonnade garnie de dentelle, coiffez-en le pot, étiquetez-le avec une dédicace à la personne à qui vous le destinez.

Pour faire plus vite, découpez votre charlotte avec des ciseaux à cranter et retenez-la sur le pot avec un cordon fait d'un fil de fantaisie.

Pour celles qui disposent de plus de

temps, une charlotte de dentelle crochetée ou une gaine crochetée donnera un air de fête à un simple pot de confiture; ou encore faites un emballage raffiné à l'aide d'un napperon ou d'une serviette de table.

AVIS DE RECHERCHE

Cette année, le comité d'expansion provincial veut concentrer ses efforts sur la région de Montréal—St-Jérôme—Outaouais. Lors de notre dernière réunion, nous avons pensé faire appel à nos 35 000 membres. Nous demandons à toutes celles d'entre vous qui ont une parente ou une amie demeurant dans la région Montréal—St-Jérôme—Outaouais, qui ne sont pas membres de l'AFEAS, de nous envoyer leurs adresses. Ceci dans le but de faciliter nos contacts; ces femmes sauront qu'elles sont référées par quelqu'un de leur connaissance.

Pour vous ce sera un geste de solidarité, pour nous, peut-être un futur membre AFEAS.

Dès la parution de la revue, nous vous demandons de nous expédier le petit coupon suivant ou si vous avez plusieurs adresses à nous communiquer, d'utiliser une feuille.

Nom de la personne à contacter; _____

Adresse: _____

Référée par: _____

Adresser le tout à: Comité d'expansion, 180 est, Dorchester, bureau 200, Montréal H2X 1N6

Un gros merci!

Yvette Moreay
adjointe au comité d'expansion

LE RECRUTEMENT, UN DÉFI

Pour avancer dans la vie, il faut des ambitions, des rêves... Avec mon esprit vagabonde...

Par Louise Castonguay Poulin *

Allant de ville en ville, je vois, pareilles à des milliers de fourmis, des femmes allant de maison en maison, frappant aux portes, parlant, gesticulant, souriant. C'est rassurant, elles bougent. Dans les centres d'achat, il y a attroupements autour des différents kiosques. Que font-elles?

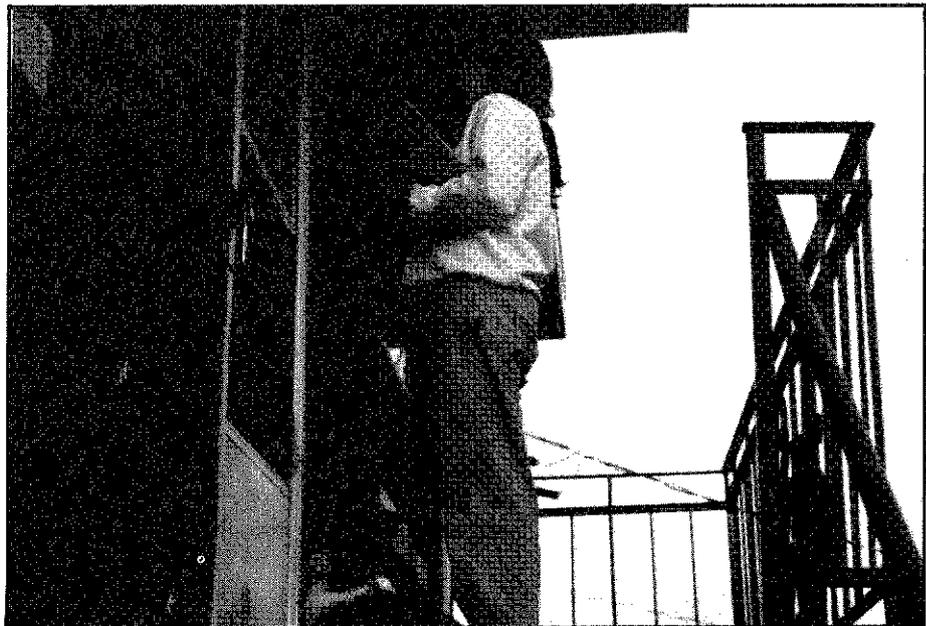
Vaguement, au loin, une mongolfière de couleurs jaune, verte, bleue, laisse tomber des milliers de papiers. Que se passe-t-il?

Je passe au dessus de plusieurs stations de radio et de télévision et encore là des femmes discutent. Que disent-elles?

Intriguée, j'écoute une conversation dans un salon de banlieue. Une femme, convaincue, raconte qu'il y a dans la municipalité une association qui répond très bien aux besoins des femmes et leur rend de grands services. Elle insiste, en disant qu'il y a quelques années, elle aussi a vécu l'isolement au foyer, mère de trois enfants, loin de sa famille et nouvellement arrivée dans le secteur.

L'AFEAS lui a fait rencontrer des femmes vivant les mêmes choses qu'elle. Elle s'est faite des amies, a reçu de la formation. Renseignée dans plusieurs domaines, elle a maintenant le goût de s'impliquer et de travailler à améliorer les conditions de vie des femmes. Avant de les quitter, j'entends encore dire qu'on a besoin de femmes de toutes les couches de la société afin d'être représentatives de notre milieu.

Voulant en savoir davantage, je me rends alors dans un grand centre d'achat. Bousculée par la foule, je réussis à me faufiler afin de mieux me rendre compte de pourquoi de l'intérêt pour ce kiosque. Autour d'une femme très compétente en la matière, un diaporama sur la travailleuse au foyer capte l'attention des personnes présentes. L'animatrice mentionne que par ce dossier, c'est la première fois que l'on permet aux femmes au foyer de parler et discuter de leur vécu et de voir à l'améliorer s'il y a lieu. Des revues et des feuillets sont distribués parmi la foule. On peut



Pierre Lavallée

facilement consulter les dossiers sur les différents sujets d'étude et les mémoires regroupant les positions de l'AFEAS. Emballées par tout ce que l'AFEAS peut leur apporter et conscientes de la valeur et de la force de ce mouvement, les femmes font la file pour payer leur carte de membre.

Excitée et de plus en plus curieuse, je cours vers l'endroit où des milliers de papiers voltigent, j'en attrape un et ce que j'y lis me surprend un peu. On y dit qu'à tous les mois, dans tout le Québec, 35 000 femmes s'informent et discutent sur un même sujet. Des cours en croissance personnelle, en animation et fonctionnement, et bien d'autres selon le besoin des membres, sont offerts afin d'amener la femme à une plus grande autonomie et un plein épanouissement de sa personne. Le message se termine ainsi: "quelle force et quelle solidarité serait la nôtre si seulement la moitié de la population féminine adhéraient au mouvement".

Au cours de mon périple, je capte une émission de télévision où je reconnais des dirigeantes de l'AFEAS qui discutent avec des personnes impliquées dans divers milieux. Elles présentent le volume sur l'analyse du

sondage de la travailleuse au foyer, expliquent les différentes étapes du dossier et énumèrent quelques recommandations qui découlent de cette recherche. Elles mentionnent que l'AFEAS a travaillé à améliorer la condition de vie des femmes dans plusieurs domaines: l'obtention de congés de maternité, la gratuité des soins dentaires pour les jeunes, la protection de la résidence familiale, la lutte contre la pornographie et le sexisme.

Mais voilà qu'un bruit étrange me fait sursauter. Est-ce un cri de rassemblement? Mais non, c'est tout simplement mon radio réveil-matin qui me ramène à la réalité.

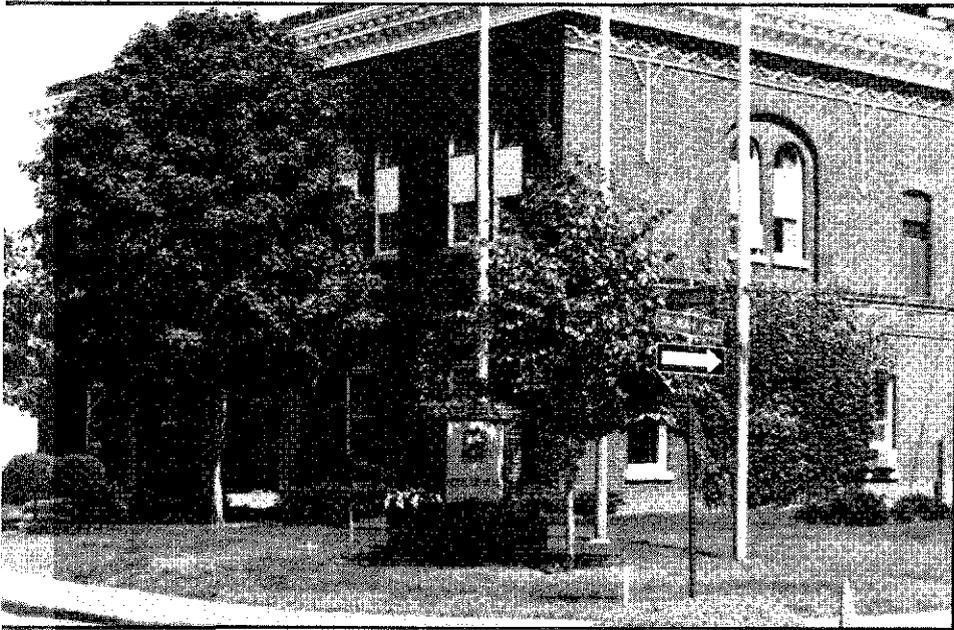
Ce qui me frappe, c'est qu'au même moment sur les ondes, on invite toutes les femmes intéressées à l'AFEAS à venir à une soirée d'information sous le signe de l'amitié.

Vous êtes-vous déjà arrêtées à penser que l'AFEAS avant d'être une réalité, était aussi un rêve dans l'esprit de plusieurs femmes?

Ah! si seulement vous faisiez toutes le même rêve que moi!

* adjointe au comité publicité-recrutement

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Pierre Lavatée

Par Bernadette Audet*

Se porter candidat et voter sont, sans doute, les deux actions les plus significatives pour la démocratie municipale. Pour cette raison, j'ai accepté, avec plaisir, de réfléchir avec vous sur les élections municipales.

Dans un premier volet, nous passerons en revue les principales étapes du processus électoral, en précisant les délais correspondants. Dans un deuxième volet, nous analyserons les réformes des dernières années (loi 66) afin de voir si elles ont contribué à accroître la participation. En dernier lieu, nous chercherons à savoir si les femmes commencent à occuper la place qui leur revient dans les conseils municipaux.

Les règles du jeu

Le processus électoral varie quelque peu selon que les municipalités sont régies par la Loi des cités et villes ou par le Code municipal. Il comporte plusieurs étapes toutes aussi importantes les unes que les autres.

Avis public d'élection

La toute première étape est l'avis public d'élection. Cet avis doit être donné au moins 22 jours avant la date du scrutin pour les municipalités régies par le Code municipal, et la première semaine de septembre pour les villes. Il doit mentionner les jours et lieux du vote et du vote par anticipation.

Annexe de l'annexe du rôle

Le secrétaire-trésorier doit dresser une annexe contenant tous les renseignements nécessaires à l'élection. Cette annexe est une liste électorale particulière car, en plus des noms des propriétaires, elle doit contenir tous les noms des personnes possédant le sens électoral et le sens d'éligibilité.

Le sens électoral (droit de voter) est conféré à toute personne physique majeure, inscrite à l'annexe du rôle, domiciliée dans la municipalité depuis au moins 12 mois. Si elle n'est pas domiciliée, la personne locataire ou propriétaire d'un commerce, d'une

boutique depuis plus de 12 mois a aussi droit de vote si elle est inscrite.

Quand au sens d'éligibilité (droit de se porter candidat), il est conféré à toute personne physique, majeure, qui n'est frappée d'aucune incapacité légale, à condition qu'elle ou son conjoint soit inscrite au rôle comme propriétaire ou locataire depuis plus de 24 mois.

L'annexe du rôle doit être révisée par un comité spécial et ce, avant la date de présentation des candidats. Toute personne dont le nom n'est pas sur la liste doit communiquer avec le président d'élection qui fera faire les corrections lors de la révision.

La présentation des candidats

La présentation des candidats a lieu le quatorzième jour précédant celui du scrutin entre midi et quatorze heures. Le bulletin de présentation doit être signé par les proposeurs et accompagné du consentement écrit du candidat bien que ce dernier n'est pas tenu d'être présent.

On peut se réjouir du fait que le délai entre la mise en candidature et l'élection ait été porté récemment de une à deux semaines.

Après la présentation des candidats, s'il n'y a qu'un candidat à chaque poste, le président d'élection proclame immédiatement ce candidat élu. Tandis que s'il y a plus d'un candidat à l'un ou l'autre poste, le président annonce la tenue d'un scrutin.

Les statistiques révèlent que 68% des candidats sont élus par acclamation. C'est beaucoup trop. La proportion des élus par acclamation est de 37% dans les villes et de 78% dans les municipalités régies par le Code municipal. Chez les femmes, l'avenure est plus compétitive que chez les hommes: l'an dernier, 40% d'entre elles ont été élues par voix de scrutin alors que le choix pour 30% des hommes nécessita un suffrage.

La votation

La votation réfère principalement aux sujets suivants: avis public, vote par anticipation, déroulement du scrutin, clôture, dépouillement du scrutin, proclamation des élus et avis spécial aux élus.

Dans les trois jours suivant la présentation, avis public doit être donné indiquant le lieu, la date et les heures d'ouverture et de fermeture du vote et du vote par anticipation.

Le scrutin a lieu le premier dimanche de novembre de 8 heures à 18 heures à moins que le conseil, par règlement, n'ait décidé autrement. Le vote par anticipation doit se tenir le dimanche précédent de 14 à 22 heures.

Après la fermeture des bureaux de votation, commence le décompte des votes en présence des candidats et de leurs agents. Le décompte terminé, le président déclare les noms des candidats élus. La fête commence mais, ce n'est qu'à l'expiration d'un délai de quatre jours, s'il n'y a pas de recomptage judiciaire, que le président proclame officiellement élus ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de voix et leur envoie un avis spécial.

Est-il bon de se rappeler qu'un candidat qui demande le recomptage doit faire un dépôt de 50\$ à la cour du Magistrat. Tous les frais taxables sont

à la charge du requérant à moins que le recomptage change le résultat.

Il importe de se rappeler que, en cas d'égalité de voix, c'est au président d'élection que revient l'obligation de trancher le vote. Il est préférable d'attendre le délai de 4 jours pour savoir s'il y a recomptage judiciaire. Si l'égalité persiste, le président doit procéder publiquement par tirage au sort. (Cette méthode existe depuis 1983 seulement. Auparavant, il devait lui-même voter pour l'un ou l'autre des candidats). Il proclame ensuite le candidat que le sort favorise.

Voilà les règles du jeu.

Les règles ont bien changé

Dans le cadre d'un rajeunissement des mécanismes électoraux, bien des modifications ont été apportées aux lois régissant les élections municipales.

Ainsi, à plusieurs égards, une élection au début des années 60 n'était pas organisée comme aujourd'hui. En 1965, par exemple, seuls les propriétaires avaient le droit de briguer un poste à l'hôtel de ville. Les locataires ont droit de vote seulement depuis 1974. Aujourd'hui tout individu peut être maire ou conseiller aux conditions énoncées précédemment. D'autre part, chaque citoyen est assuré d'un même poids politique en raison de la disparition du droit de vote des personnes morales telles que: compagnies, corporations, sociétés ou autres. Seules les personnes physiques ont ce droit.

Les thèmes électoraux

Parlant des thèmes électoraux utilisés autrefois comparés à ceux de nos jours, on constate une grande différence. Auparavant, les politiciens en campagne électorale discouaient sur des problèmes sociaux, promettaient une lumière dans ton coin, un trottoir de ton côté, un projet de voirie, etc. Maintenant, les candidats traitent surtout de saine gestion, de développement, de travaux d'envergure et mettent l'accent sur l'austérité.

Il se fait très peu de promesses électorales et très peu d'achat de votes avec des caisses de bière.

Le vote par anticipation

Un autre changement a trait au vote par anticipation qui est rendu possible pour tous avec la loi 66. C'est une excellente mesure qui permet à plusieurs personnes, qui ne pourraient s'exprimer, d'exercer leur droit démocratique. Auparavant, ce droit était réservé.

Les bulletins

En ce qui concerne le bulletin de vote et la manière de voter, le fait de pouvoir maintenant y apposer n'importe quel signe, avec n'importe quel crayon plutôt que l'unique «X» bien encadré constitue une nette amélioration. On y verra beaucoup moins de bulletins rejetés inutilement.

Le financement

Réglementées par les dispositions de la loi, les dépenses électorales sont établies selon des barèmes stricts. Par exemple, les honoraires du président sont fixés de la même manière partout au Québec peu importe l'endroit où il aura à exercer ses fonctions. Il recevra 0.23\$ par électeur pour les premiers 2 500 inscrits et .07\$ pour les suivants. Il en est de même pour les autres émoluments versés au personnel électoral: secrétaire, trésorier, recenseur, réviser, etc. Les honoraires sont fixés par arrêté ministériel. Cependant, les écarts de coût d'une municipalité à l'autre sont encore considérables, dépendant de la taille de chacune. Ainsi dans un village de 1 500 habitants, on voit tenir une élection pour moins de 2\$ par électeur tandis qu'on voit des villes qui ont atteint le coût de 7,33\$ par électeur.

On sait que les villes de plus de 20 000 habitants peuvent former des partis politiques. Ces mêmes villes peuvent constituer une caisse électorale

Suite à la page 18

UNE RETRAITE DORÉE

Par Lucille Dugas Poirier

Je recevais, à la fin de janvier 1984, mon premier chèque de la Régie des Rentes du Québec. Dès l'annonce des nouvelles dispositions de la loi 20, en mai dernier, offrant aux personnes qui le désiraient de prendre leur retraite dès l'âge de 60 ans, j'avais soumis ma demande auprès du ministère. On m'avait répondu que mon cas serait étudié et dès que la nouvelle loi entrerait en vigueur, ma rente me serait versée à partir du mois de janvier 1984. Un dépliant accompagnait cette lettre où l'on indiquait le montant de rentes de retraite versées, l'âge où débutait le paiement de la rente. J'étais alors âgée de 62 ans et il était indiqué que le montant mensuel «maximum» était de 317.75\$. Je me dis que ce n'était pas le Pérou. Néanmoins, j'étais ravie et j'attendis que le courrier m'apportât cette manne inattendue. Le premier chèque arriva fin janvier 1984. Il était cependant libellé pour la somme mirobolante de 132.17\$. Profonde désillusion. Fallait-il nous inciter à quitter un emploi en faisant miroiter à nos yeux l'espoir qu'une rente intéressante nous serait versée?

Je crus tout d'abord à une erreur cléricale. Je communiquai avec le bureau de la Régie et on m'expliqua, fort aimablement d'ailleurs, que j'avais omis de prendre en considération le mot «maximum» inscrit au-dessus des sommes indiquées. Et pour explications, on me référerait au tableau de mes gains admissibles ins-

crits à mon compte et que l'on m'avait envoyé avec mon premier chèque. J'ai compris.

Il est certain qu'il y a sept ans, lorsque mes patrons avaient accepté, à la demande de mon époux qui était leur employé, de me reprendre à leur emploi à l'âge de 53 ans, (j'avais été, 25 ans plus tôt, leur secrétaire durant 4 ans) ils profitèrent un peu de la situation et m'offrirent le plus petit salaire qu'ils pouvaient décentement me payer. Je l'acceptai avec joie, dans les circonstances. Que voulez-vous? À mon âge! J'avais élevé mes enfants, ils avaient tous quitté la maison et je me retrouvais toute seule, ne sachant trop comment employer les heures interminales de la journée. Nous avions encore deux filles aux études mais vivant en appartement à Montréal, et je désirais vivement les aider à réussir dans leurs projets d'avenir. J'avais tenté, à plusieurs reprises, de retourner sur le marché du travail. On me donnait toujours toutes sortes de raisons pour ne pas m'employer, alors que la véritable raison, c'était mon âge. Aussi, j'étais très heureuse que mes anciens patrons acceptent de me reprendre à leur emploi. Je travaillai ainsi durant sept ans. Et mes filles purent compléter leurs études et obtenir leur diplôme, une en radiologie, l'autre en médecine. La joie que me procurait leur réussite me faisait oublier les nombreux sacrifices

que toute femme doit accepter lorsqu'elle cumule à la fois un emploi à plein temps à l'extérieur tout en demeurant responsable de la bonne marche de la maison. Ce n'est pas toujours facile.

J'avais alors lu plusieurs éditoriaux qui m'avaient déjà ouvert les yeux sur l'illogisme de cette loi. Une dame parlait d'un maigre apport de 275\$ par mois. Imaginez! Je ne recevrai que 132.17\$ de rente mensuelle. Comment pourrais-je vivre convenablement de cette «pauvre» somme sans le devenir moi-même? Heureusement que j'ai le bonheur d'avoir mon époux qui travaille encore. Tout en aidant financièrement mes enfants, j'avais pris aussi l'habitude de déposer à la banque tout ce qu'il restait de mon maigre salaire. Je n'aime pas magasiner. J'ai donc ainsi économisé toute ma vie et c'est avec ces petites économies, additionnées d'un peu d'intérêt, que je puis dorénavant entrevoir l'avenir sans trop d'inquiétude. Je réalise, cependant, que toutes les femmes n'ont pas eu la même chance que moi. Combien sont veuves et doivent se suffire à elles-mêmes, aussi nombre de femmes vivent sous le seuil de la pauvreté et sont pénalisées pour avoir travaillé bénévolement toute leur vie à édifier la société d'aujourd'hui.

Oui, je pense que l'on a raison de prétendre que des améliorations seraient grandement souhaitables.

Les élections municipales

Suite de la page 17

mis à la disposition des candidats, selon des critères établis. Par exemple, pour une ville de 22 346 électeurs, les dépenses permises par la loi peuvent être de 8,688\$ pour la mairie et 1,948\$ à la fonction de conseiller.

Dans les municipalités régies par le Code municipal, tous les candidats doivent défrayer eux-mêmes les dépenses occasionnées par leur campagne électorale.

La participation

En somme, la récente réforme constitue un apport très positif à la démocratie. Les derniers rapports nous révèlent que la participation des électeurs est passée en moyenne à 50 ou 60% alors qu'elle ne dépassait

guère 30 ou 40% dans les années 1976 à 1980.

La présence des femmes

Je ne saurais terminer en passant sous silence la participation des femmes tant en ce qui concerne la candidature que le vote.

Se présenter en politique municipale constitue encore une expérience exceptionnelle chez les femmes. Il y a tout juste quatre ans, dix doigts suffisaient presque pour compter les femmes remplissant une charge de maire au Québec. Leur nombre se limitait à onze. Certes, l'entrée des dames sur la scène municipale ne se limite pas à leur accession à la chef-féerie, elles sont beaucoup plus nombreuses au poste de conseillère.

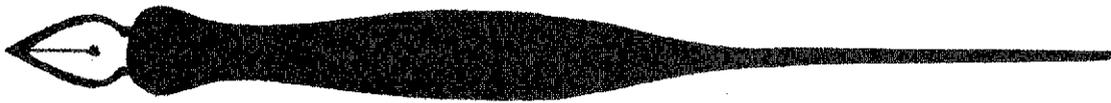
Aujourd'hui, on compte 755 femmes élues au municipal, 43 sont maires et

712 conseillères. Elles constituent 7% du corps électif alors que 93% des sièges, soit 9,976, sont occupés par des hommes. Ce pourcentage modeste est en hausse constante depuis 1980 où il se situait à peine à 2%.

Les progrès sont quand même marquants si on se rappelle que c'est seulement depuis 10 ans que toutes les femmes du Québec peuvent voter et se présenter à un poste électif.

Les prochaines élections seront-elles propices à la montée de ce nouvel intérêt, de la part des femmes, pour les affaires publiques?

* Madame Audet, ex-présidente de la région Saguenay Lac-St-Jean Chibougamau Chapais, est maintenant maire de la municipalité de St-Ambroise. Elle en est à son troisième mandat.



En réponse à la lettre de Madame Solange Vaillancourt-Dompierre parue en février.

J'ai souvent entendu des hommes dire que ce sont les femmes qui font obstacle à la cause des femmes. Face à cette opinion, je me disais que cela leur servait d'excuse pour garder le "statu quo". Malheureusement à la lecture de cette lettre, je constate qu'il y a du vrai dans cet argument et que le chemin vers la solidarité féminine est encore long.

Je suis responsable au bloc éducation de mon cercle et je peux vous dire que le projet "Travailleuses au foyer" m'a emballée car je considère qu'il est positif, il reflète la réalité sans agressivité. Il fait prendre conscience aux femmes au foyer que leur travail a une valeur sociale et économique, qu'il est important pour la société toute entière.

Dans votre lettre vous mentionnez que: "les mass-média rabattent le taquet aux femmes au foyer", et vous continuez en demandant qui n'a pas connu l'expérience de se faire dire "Tu ne travailles pas à l'extérieur?, Comment tu fais, tu ne t'ennuis pas?". Ces exemples montrent bien le fait que le travail au foyer n'est pas reconnu par la société.

Demander que soit reconnu la valeur du travail au foyer n'enlève rien aux hommes où à la société mais ça aide les femmes à prendre conscience de leur valeur dans la famille et dans la société. Ainsi une femme consciente de sa valeur est plus satisfaite d'elle-

même, cela l'amène à s'aimer davantage et de ce fait à mieux aimer sa famille. C'est pour cette raison que je suis en désaccord quand vous affirmez que l'AFEAS contribue aux divorces.

Je suis heureuse que l'AFEAS travaille à la reconnaissance du statut des travailleuses au foyer, moi aussi je veux y travailler et j'invite toutes les femmes à en faire autant.

Francine Deslauriers
Cercle St-Noël-Chabanel
Région Richelieu-Yamaska

Chère Solange Vaillancourt Dompierre.

Votre lettre mérite toute mon attention; vous savez, il y a toujours intérêt à se parler. Je constate que vous semblez fière d'être membre de notre mouvement depuis plusieurs années, en plus, vous avez été responsable du comité éducation. Pourquoi parlez-vous ensuite d'une association comme la «vôtre»? Est-ce que vous avez des opinions personnelles? Si vous avez le courage de les dire et que vous êtes prête à analyser avec les autres, et encore avoir une opinion bien à vous... à mon avis, c'est ça que l'AFEAS veut de chacune de nous, membre ou non membre. J'ai choisi ce mouvement à cause du thème «Réagir aux changements». Ne nous compliquons pas la vie davantage. Ma mère a sans doute connu des joies mais Dieu savait ce qu'il faisait en ne me plaçant pas dans les mêmes jupons,

ni dans ceux de mon arrière-grand-mère. Vous me paraissez inquiète. Rassurez-vous, regardez le meilleur côté de la médaille, continuez à vous intéresser et encore plus à être utile à ceux qui nous succèdent. Je pense que nous sommes du même âge ou à peu près. En pensée, je suis avec vous et moi aussi je vous aime.

Adrienne Lebeau
Cercle St-Benoît de Granby
Région Richelieu-Yamaska

Madame Louise Picard-Pilon,

Je trouve la revue Femmes d'Ici très intéressante. Depuis deux ans, je suis membre de l'AFEAS de la paroisse St-Joseph de Sherbrooke.

Au sujet de votre editorial «Le prix à payer» paru en juin, je trouve votre demande plus que raisonnable. Qui n'a pas une petite banque pour y déposer 6 sous par semaine pour avoir le plaisir de lire des articles si intéressants.

Notre journée pour faire de l'artisanat est le mardi après-midi, pourquoi ne pas y déposer 6 ou 10 sous toutes les semaines pour aider à conserver notre revue,

À notre prochaine assemblée, j'ai l'intention de proposer cela.

Merci à toutes celles qui écrivent toutes ces belles et bonnes choses. Votre revue m'a beaucoup aidée à reprendre confiance en moi sur plusieurs points.

Gisèle Croteau
Sherbrooke

Quand les enfants boivent...

Suite de la page 4

Les faits rapportés dans ce bouquin font dresser les cheveux sur la tête.. Ce qui m'a le plus impressionnée, c'est notre inconscience individuelle et collective face à cette situation.

Bien que le livre fasse référence à la France, je suis convaincue qu'une enquête semblable menée chez-nous pourrait arriver à des résultats analogues. De toute façon, toute personne qui se préoccupe de la santé des jeunes et des autres se doit de lire ce livre et d'y réfléchir par la suite.

Braun, Patrick, Quand les enfants boivent... Mercure de France, Paris, 1983, 217 pages.

Les régions se racontent

Suite de la page 8

ou les guides d'animation ou même plusieurs de ces outils. Dans les semaines qui suivirent, les réservations continuèrent d'arriver au siège social. On peut dire que ça a valu la peine d'avoir mis tant d'efforts car les femmes y ont cru et ont agi.

Et comment ne pas parler de la grande collaboration des cercles pour le colloque régional sur la travailleuse au foyer. Janine Longval, notre vice-présidente régionale, acceptait d'être coordonnatrice du comité ad hoc pour le colloque. Plusieurs directrices de secteur s'embarquèrent aussi sur le comité. Toutes les autres furent recrutées à travers les cercles. Ce qui

donna un comité dynamique, fiable et compétent. Le comité du colloque a su remplir son mandat à la perfection pour la grande fierté de la région.

Et c'est comme ça que ça se passe chez nous. Les femmes sont impliquées, solidaires et aussi très chaleureuses. Alors, n'hésitez pas! Venez faire un tour en passant par une belle journée cet été. Si vous arrêtez dans un village des environs, vous pouvez être certaines de rencontrer une femme de l'AFEAS, elles sont tellement présentes, on ne peut les manquer...

* conseillère à l'exécutif régional

présidentes de régions

1984~1985



M. Gagné
Bas St-Laurent Gaspésie

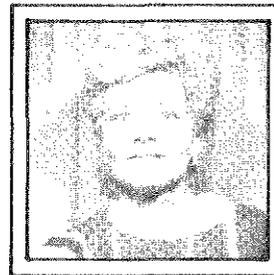


Simone Gagné Lepage
Bas St-Laurent Gaspésie

félicitations à chacune
*;"î bee>nvenue aux
nouvelles élues!



Louise **Poulin**
Côte Nord



Jacqueline Martin
La **Mauricie**



Renée **Fluet**
Lanaudière



Georgette Gascon
Mont-Laurier



Claire Lamoureux Ouellette
Montréal St-Jérôme-Outaouais



Pauline ⁴ rmlh
Nicolet



Nicole Nicolet
Québec



Blaise Yamaska
Blaise Yamaska



Martine Tremblay
Saguenay Lac St-Jean C.C.



Huguette Roy
St-Jean



Yolande Leblanc
Sherbrooke